



MUNICIPALITE D'OLLON

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1867 OLLON

PREAVIS MUNICIPAL n° 2009 / 05

Vestiaires-douches provisoires au Collège de Perrosalle



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis sa construction en 1975, le collège de Perrosalle ne dispose que d'une salle de gymnastique et de ses 2 vestiaires filles et garçons alors que le nombre de classes a augmenté avec le nouvel étage sur le bâtiment sportif et l'installation du pavillon scolaire dans la cour de basket.

De 23 à l'origine, l'établissement compte 31 classes actuellement.

De ce fait, les cours de gymnastique sont dispensés avec beaucoup d'ingéniosité dans tous les espaces susceptibles de convenir à une activité physique (aula, préau couvert, atrium du bâtiment B, zone sportive lorsque la météo le permet, etc..) la salle elle-même étant souvent partagée par 2 groupes.

Ce sont donc souvent quatre classes qui se partagent les vestiaires simultanément avec bousculades, chahuts et quelquefois actes délictueux plus ou moins graves. D'autre part, la mixité entre petits et grands élèves en ce lieu doit être évitée.

Les concierges ne sont pas autorisés à pénétrer dans les vestiaires lorsque ceux-ci sont occupés, ceci pour éviter les plaintes de certains parents d'élèves.

Il est donc important et urgent de pouvoir disposer de vestiaires douches supplémentaires pour les classes de Perrosalle et d'en faire profiter également le Club Sportif, dans l'attente de la réalisation du nouveau bâtiment vestiaires-buvette prévu dans la zone sportive des Verchy et du projet à l'étude d'un complexe sportif (salles de sport / salle polyvalente – vestiaires – piscine – buvette – enseignement spécialisé – UAPE – etc.)

L'entreprise JAQUET SA à Vallorbe, qui nous a déjà fourni les pavillons scolaires, a été sollicitée pour proposer une construction préfabriquée proche de la salle de gymnastique actuelle, avec un coût de réalisation et d'entretien réduits. Cette proximité permet en effet de raccorder les équipements techniques (eau, égouts, électricité, chauffage, etc) à ceux du collège.

Descriptif.

Les vestiaires provisoires comprendront :

1 dégagement ; accès aux vestiaires

1 vestiaire garçons avec douches, WC et lavabo

1 vestiaire filles avec douches, WC et lavabo

1 petit local de rangement pour le concierge

Le mobilier (bancs et sèche-cheveux) sont compris dans l'offre Jaquet

Coûts des travaux.

Offre JAQUET SA	Fr.	90'000.--
Terrassements, forages, fondations, béton	Fr.	19'290.--
Camion-grue	Fr.	13'500.--
Raccordement chauffage, sanitaire	Fr.	16'275.--
Raccordement électricité	Fr.	2'500.--
Extincteurs	Fr.	1'000.--
Divers et imprévus	Fr.	8'435.--
Total TTC	Fr.	150'000.--

CONCLUSIONS

Fondée sur l'exposé qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal d'Ollon, dans sa séance du 27 mars 2009

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 2009/05
- ayant entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ayant entendu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

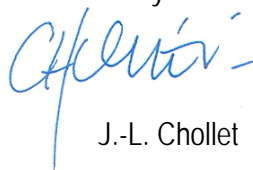
1. d'**AUTORISER** la Municipalité à installer des vestiaires-douches provisoires au Collège de Perrosalle,
2. de lui **OCTROYER** à cet effet un crédit de **Fr. 150'000.--**
3. de **FINANCER** ce montant de **Fr. 150'000.--** par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'endettement voté le 8 décembre 2006
4. d'**AMORTIR** ce montant sur une période de 5 ans, par le biais du compte d'amortissements No 502 3310, la première fois aux comptes 2010

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 février 2009.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


J.-L. Chollet



Le Secrétaire :


J.-M. Chanson

Délégué municipal : M. Jean-Louis Bornand Municipal

Ollon, le 23 février 2009

